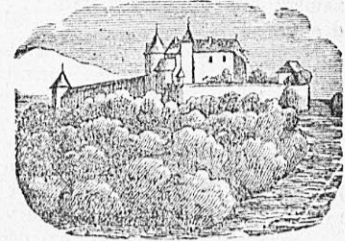




# LA GRUYÈRE



PREUX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

> 6 mois, > 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>45</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>35</sup> 8<sup>25</sup> ← Bulle, arr. 9<sup>30</sup> 1<sup>27</sup> 4<sup>58</sup> 10<sup>40</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent. Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 20; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 25 janvier 1898.

### ✦ Le professeur Barras.

Dans la moisson qu'elle fait universellement, la mort ne s'accorde aucun arrêt. A Bulle, les derniers devoirs ont à peine été remplis envers le syndic E. Glasson, qu'elle vient de faucher dans le voisinage. M. Joseph Barras, ancien professeur et directeur, a succombé jeudi matin à de cruelles souffrances, qui avaient rapidement épuisé les forces de sa verte vieillesse, verdure qu'il devait principalement à la régularité de sa vie.

Né le 10 septembre 1816 à Châtel-Crésuz, il se distingua comme élève à l'école de son village, si bien qu'à l'âge de quinze ans il donnait déjà des leçons à des camarades, marquant ainsi ses dispositions pour l'enseignement. A vingt ans, il se voyait confier le poste d'instituteur dans cette même école dont il était sorti depuis peu d'années, et il ne tarda pas à prendre place parmi les meilleurs régents de la Gruyère. L'inspecteur scolaire d'alors, Joseph Pasquier, devenu plus tard directeur de l'Ecole normale de Hauterive, distingua les capacités pédagogiques du jeune instituteur et le recommanda aux autorités de Bulle, lorsque, en 1848, le bon Joseph Guérig quitta l'école primaire de cette ville pour aller à Fribourg remplir les fonctions de premier instituteur aux écoles primaires, et ensuite d'inspecteur de ces mêmes écoles. M. Barras lui succéda dans la place de maître à l'école supérieure des garçons de Bulle. Il avait passé plus de dix années comme instituteur à Châtel, où parents et enfants regrettaient amèrement son départ.

Au chef-lieu de la Gruyère, M. Barras devait fournir une féconde carrière dans l'enseignement; il fut

successivement instituteur primaire, professeur à l'Ecole secondaire, directeur de cette institution, puis inspecteur scolaire pour le cercle de Bulle et les environs. En 1873, il fut nommé inspecteur pour trois arrondissements, ceux de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse. Il exerça ces fonctions pendant dix ans. En 1883, il reprit en mains la direction de l'Ecole secondaire, qu'il garda jusqu'en 1885.

En somme, il a déployé dans l'enseignement une activité de près d'un demi-siècle; Bulle en a eu la plus grande part.

M. Barras a formé beaucoup de bons élèves, qui lui sont demeurés reconnaissants et qui garderont fidèlement sa mémoire; aussi bien ces élèves composent-ils plusieurs générations. Il a de même laissé de bons souvenirs parmi le corps enseignant fribourgeois. Comme pédagogue, la théorie lui était familière, mais il demandait qu'elle fût appuyée par la pratique, que celle-ci la pénétrât et l'éclairât. Il pensait avec justesse que la première condition du dévouement pédagogique, c'est le bon sens, et à la différence de maint autre supérieur, il exigeait de ses subordonnés une franche initiative individuelle, moins de mots que de pensées, plus d'effet que de bruit. La droiture dans toute l'activité de l'instituteur, tel était son premier but moral. Il voulait que l'on formât pour la vie privée et publique des hommes éclairés et bons. S'il recommandait toujours dans la pénible mission de l'instituteur l'abnégation et l'énergie, ce n'étaient ni cette abnégation qui finit par se fondre dans une égoïste apathie, ni cette énergie voisine de la rudesse ou même de la grossièreté.

Jamais M. Barras ne s'informa du parti des parents de ses élèves, ni de celui des instituteurs; tous, grands et petits, avaient, suivant lui, également droit à sa bienveillance et à sa sollicitude: il travaillait à l'avancement des uns comme des autres. Lors de ses

visites d'écoles, on remarquait bien que l'inspecteur avait l'expérience de l'art d'enseigner, que les difficultés lui étaient connues et qu'il s'était instruit des moyens de les surmonter.

Sa cordiale et féconde activité s'est close trop tôt, mais il pouvait se la retracer avec sérénité, et c'est en effet sans amertume qu'il en repassait dans sa mémoire les diverses phases, car c'était un homme foncièrement chrétien que M. Barras; la religion fut la consolante compagne surtout de sa vieillesse. Et maintenant que sa tombe va se fermer sur lui, nous prenons à déplorer que ces bonnes figures de vieillards s'en aillent et se suivent si rapidement, mais nous nous disons aussi qu'elles n'ont point passé en vain sur la terre. La mort ne peut empêcher que les fruits de leurs travaux ne continuent à mûrir sur l'arbre de vie. C'est la réflexion que font et feront tant d'élèves de M. Barras, et nous tous, avec ses proches en deuil, à qui il reste la consolation des plus honorables souvenirs, nous souhaitons que, dans la terre de son pays bien-aimé, sa dépouille repose doucement.

### Affaire Dreyfus.

#### Scandale à la Chambre des députés français.

La séance est ouverte au milieu d'une grande animation et d'une grande affluence.

M. Cavaignac développe son interpellation. Il affirme que les déclarations du capitaine Lebrun-Renoult, au sujet des aveux de Dreyfus, sont attestées par deux documents. Il blâme le gouvernement de garder un silence qui permet de commenter la chose jugée. Il lui reproche d'avoir ouvert un deuxième procès. Si, dit-il, le gouvernement estime qu'il y a danger à nommer la puissance qui est mentionnée dans le rapport, personne n'insistera.

En terminant, M. Cavaignac demande au gouver-

pas urgence et parce que j'ignorais qu'il y a, comme je viens de vous le dire, un abîme entre les mots et les faits... Pourtant, je crois pouvoir l'affirmer: sans la passion qui m'agitait, je n'aurais point hésité à lui confirmer solennellement la promesse que je lui avais faite si souvent sans trop y penser.

— Vous seriez-vous tenu pour engagé réellement par cette promesse?

— Sans aucun doute... J'ai toujours eu à un haut degré le respect de la parole donnée...

— Votre hésitation à tenir votre parole n'est donc pas venue d'un scrupule de devoir professionnel?...

— Non... Je n'aurais jamais cru que les préjugés en cours sur l'exercice de la médecine pussent m'empêcher d'accomplir un acte que ma conscience me recommandait.

— Votre hésitation est donc venue tout entière de l'intérêt que vous aviez à la mort de votre ami?

— Oui.

— Eh bien! supposez de nouveau que cet intérêt n'ait pas existé: vous seriez-vous cru obligé d'exécuter votre engagement?...

Jusqu'alors, j'avais répondu sans hésitation, sûr de moi. Mais la question que Viry me posait, hélas! c'était précisément celle que je ne pouvais résoudre, contre laquelle je me débatais en vain; et je fus pris d'une sorte de désespoir en voyant qu'il en faisait le centre de son interrogatoire. Lorsque je lui aurais répondu, que pourrait-il me dire que je ne me fusse déjà répété mille fois? N'y avait-il donc que cette seule façon d'examiner le problème? Mon guide allait-il se perdre aussi dans l'impasse où je tâtonnais?...

— Je ne sais plus! lui dis-je... Comment voulez-vous que je vous réponde?... Je n'aurais pas hésité à le prendre, cet engagement, je vous le répète... Mais à le tenir!... Au moment suprême, j'aurais peut-être vu surgir toutes les difficultés auxquelles je n'aurais pas songé... Je me serais demandé, par exemple, si le malade, dans son mutisme plus ou moins conscient, raisonnait comme l'homme bien portant, Je

me serais demandé si son choix entre la vie et la mort était encore fixé... s'il ne tenait pas à cette lamentable existence dont il ne sentait peut-être plus l'horreur... si aucun espoir d'amélioration ne subsistait, si faible qu'il fût... Je me serais demandé même si l'usage modéré de la morphine ne suffirait pas, à lui pour son bien-être, à moi pour ma promesse... Oui, je me serais posé toutes ces questions et bien d'autres encore, j'en ai la conviction...

— Vous en avez la conviction... maintenant, après toutes vos angoisses... Mais dans une situation ordinaire, normale, vous les seriez-vous aussi posées?...

— Encore une fois, je ne sais pas, je ne sais pas!... Et c'est ce doute qui me tue, car je sens qu'il est ma condamnation...

Viry eut un geste d'énergique conviction: — Et c'est pourtant ce doute qui vous absout! s'écria-t-il, à mes yeux du moins. A voir comment vous l'exprimez, comment il s'est formé dans votre esprit, comment il vous a tourmenté et vous torture, je comprends bien, allez, que sans votre passion vous n'en auriez pas même été effleuré... Alors, je vous en supplie, de quoi donc êtes-vous coupable? De n'avoir pas sacrifié à un scrupule de délicatesse, non seulement vous-même et la femme que vous aimez, mais votre ami qui comptait sur vous et votre parole solennellement engagée?... C'est cela que vous appelez un crime!... Il faut que vous soyez égaré, que vous soyez malade, malade jusqu'au fond de votre conscience que vous avez fatiguée... Non, vous n'êtes pas un criminel, mon ami, vous avez droit à la paix que vous avez perdue!...

Ces fermes paroles, prononcées avec un accent d'entière sincérité, et même avec une certaine chaleur de conviction, auraient dû m'apaiser. Mais non: le poids qui m'oppressait ne se soulevait pas:

— Je vous remercie, dis-je tristement à Viry, mais je ne suis pas encore rassuré... Ecoutez, il y a une façon bien simple de trancher la question... Permettez-moi de vous interro-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 26

## LA SACRIFIÉE

PAR ÉDOUARD ROD

Je l'interrompis; n'était-ce pas justement là le sophisme qui m'avait perdu?

— En êtes-vous bien sûr? Les faits sont les faits, après tout, et les mots ne sont que des complices qui nous égarent.

— Je ne le crois pas... S'il n'y avait en jeu qu'une question de fait, votre conscience serait déjà éclairée... Mais vous ne pouvez pas vous juger vous-même, vous vous adressez à moi, — et cela seul prouve déjà qu'il ne s'agit pas du fait matériel, mais de ses causes... Voulez-vous me permettre de vous interroger, comme si j'étais dans mon cabinet de juge d'instruction?...

— Faites, faites, je vous en prie!...

— Eh bien! supposez que vous n'avez pas aimé Mme Andouin, et qu'Andouin ait été pour vous, après sa première attaque, ce qu'il était avant son mariage. Auriez-vous hésité à prendre l'étrange engagement qu'il vous demandait?

— Jamais!... Nous étions habitués de vieille date à causer ensemble de la vie et de la mort en dehors de tout préjugé... Nous avions les mêmes idées: pas de lendemain, pas d'au delà; la vie ne vaut pas la peine d'être conservée au prix de la souffrance; elle est de peu de prix, d'ailleurs: un homme supérieur peut en user librement avec elle... Il avait toujours pensé à l'apoplexie, à cause de son tempérament sanguin; plus d'une fois, au cours de notre intimité, il m'a demandé si je le laisserais souffrir pour rien, et souvent je lui ai répété: « Tu peux compter sur moi. » Je lui parlais ainsi en parfaite tranquillité d'esprit. Peut-être était-ce parce qu'il n'y avait

Grand'rue 20.

antillons des meilleures... de Berne... fabricant, Bleibach.

ation

ud. Lüthy, notaire, Markt-gasse 19, Berne.



le lin,

e, Bulle.

bourg (Suisse).

22 février 1892.

le billet.

Grande provision aux

0, 5000 à 20 fr.

ux tirages supplémen-

50,000,

re adressées à

on de la loterie, BOURG

urs tirages, nous prions

nous indiquer les numé-

ENDRE

oin et regain première

er sur place. S'adresser à

trepreneur, à Bulle.

ENDRE

uels de foin et regain

de préférence à consommer

ence de publicité Haasen-

ulle.

VETÉ!!!

LE

lide en tubes

t universel)

iss-Stauffer

ient sans rival pour

objets cassés, soit verre,

le de table et de cuisine,

étal, corne, bois, papier,

etc., etc.

à 65 cent.

e district: Imprimerie de

COLAT

UICHARD

SOLUBLE

LENTS QUANTITÉ

MODERES

TROUVE

ARTOUT

enz, imprimeur-éditeur.



nement de s'expliquer clairement. (*Applaudissements à gauche.*)

M. Méline monte à la tribune. Il dit qu'il ne peut pas communiquer le rapport Lebrun-Renault, qui existe, comme l'annonce une note Havas. Le gouvernement n'a pas cru devoir publier ce rapport, parce qu'il estime qu'une discussion parlementaire changerait le caractère judiciaire de l'affaire. Une fois la discussion ouverte, on ne pourrait plus la fermer et la Chambre ferait la révision du procès. Une autre cause empêchant la publication est celle qui motiva le huis-clos. Cette raison n'a rien d'excessivement grave, mais l'habitude est de juger les affaires d'espionnage à huis-clos.

M. Méline qualifie la campagne menée dans l'affaire Dreyfus de déplorable. (*Applaudissements.*) Un écrivain illustre s'est servi de sa plume pour déshonorer l'armée. (*Applaudissements prolongés au centre et à droite. Violentes interruptions à l'extrême gauche.*) M. Méline blâme les journalistes qui mènent la campagne Dreyfus. Il déclare avoir fait son devoir en déférant à la justice les articles de M. Zola.

Le jury, dit-il, saura défendre l'armée. L'honneur des généraux est au-dessus de toute atteinte. (*Cris à l'extrême gauche.*)

M. Brisson adjure la Chambre de donner l'exemple du calme et de la modération au moment où les rues sont troublées par des manifestations. (*Applaudissements.*)

M. Méline ajouta : Nous n'avons pas voulu nous prêter à l'illégalité d'un procès en révision. Le scandale retombera sur ceux qui l'ont fait. Quant aux troubles de la rue, nous saurons bien y mettre fin. Nous saurons rétablir l'ordre. M. Méline reproche aux journaux leurs attaques, leurs appels à la révolution. C'est par ces moyens, dit-il, que l'on prépare une nouvelle édition de la débâcle. (*Tumulte à l'extrême gauche.*) M. Méline termine en disant : « Nous avons besoin que le pays sache que la Chambre soutient le cabinet. » (*Vifs applaudissements.*)

M. Cavaignac réplique en disant que le résultat moral qu'il poursuivait est atteint, et annonce qu'il retire son interpellation. (*Mouvements divers.*)

M. Jaurès déclare qu'il reprend l'interpellation. Il proteste contre la diversion tentée contre les socialistes. Il accuse les conservateurs de pousser le gouvernement dans la voie de la réaction et de préparer ainsi la débâcle. (*Tumulte à droite.*) Il y a du mensonge, dit-il, dans les mesures incomplètes prises contre M. Zola. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. de Bernis accuse M. Jaurès d'être l'avocat du syndicat Dreyfus.

M. Jaurès lui répond : Vous êtes un misérable et un lâche !

M. de Bernis se précipite à la tribune, mais plusieurs socialistes s'élançant sur lui et des scènes de pugilat éclatent sur divers points. M. de Bernis parvient cependant jusqu'à la tribune et frappe M. Jaurès. Conservateurs et socialistes se précipitent à la tribune et la mêlée devient générale.

M. Brisson, impuissant à rétablir l'ordre, quitte le fauteuil en annonçant qu'il va aviser le procureur général. (*Vive agitation.*)

Au moment où M. Brisson quittait son fauteuil, et où la mêlée semblait générale, on a vu apparaître dans les couloirs une compagnie de soldats sans ar-

mes, appelée par les questeurs. Mais en présence des protestations de plusieurs députés, les soldats ont rejoint leur poste.

Lorsque la séance a été suspendue, ordre a été donné de faire évacuer la tribune publique, où on s'investit, où on s'interpelle et où quelques journalistes échangent même des coups.

Une nouvelle altercation éclate dans les couloirs entre MM. de Bernis et Deville. Celui-ci essaye de lancer un encrier à la tête de M. de Bernis, qui lui cria : misérable. Les spectateurs interviennent pour empêcher une bagarre.

On parle d'un échange de témoins entre MM. Jaurès et de Bernis.

Les amis de M. Jaurès déclarent que celui-ci refusera de se battre avec M. de Bernis.

Le bureau de la Chambre a décidé d'informer le procureur général qu'un délit a été commis à la Chambre par les députés de Bernis et Gérauld-Richard. Une instruction sera ouverte.

Les interpellations au sujet de l'affaire Dreyfus continuent. Le gouvernement est vivement attaqué. Le député Jaurès se distingue par sa violence. Il prétend que la république est depuis seize ans entre les mains de la haute finance. (Partout la même chose. *Réd.*) M. Méline répond que le cabinet fera son devoir et que les lois existantes suffisent pour défendre les grands intérêts du pays.

Des poursuites vont être dirigées contre plusieurs députés.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**Conseil fédéral.** — Le *Tagblatt* de Berne annonce que l'Union ouvrière de Berne, dans une réunion qu'elle a eue mercredi au café des Alpes, a adopté une résolution en faveur de l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Le journal bernois ajoute toutefois que l'on ne s'en tiendra pas à une résolution platonique, mais que l'on va commencer immédiatement la campagne. L'Union ouvrière s'est mise dans ce but en rapport avec toutes les associations qu'elle a lieu de croire sympathiques à son projet et elle aurait reçu déjà un certain nombre d'adhésions.

**Consulats.** — Il résulte d'une communication de la légation des Etats-Unis du Brésil à Berne que le consulat général à Genève est supprimé. Le consul général actuel, M. Pedro de Castro Pereira Sodré, sera remplacé dans ses fonctions par le Dr Alfred Stooss, vice-consul du Brésil à Berne.

**Rachat.** — Le comité cantonal du parti populaire appenzellois lance un chaleureux appel à ses sections pour les engager à travailler en faveur du rachat.

— Une nombreuse assemblée populaire, convoquée à St-Gall par l'Association libérale, s'est prononcée pour la nationalisation des chemins de fer après avoir entendu des rapports de M. de Weissenbach et de M. Wild, conseiller national.

— Dimanche, une assemblée de 400 électeurs catholiques réunie à Bremgarten, a pris à l'unanimité une décision en faveur du rachat.

— Une assemblée générale populaire de 400 per-

ger à mon tour... Supposez que ni Audouin ni moi ne soyons en cause, et qu'un cas pareil à celui que je viens de vous exposer, à la suite de circonstances quelconques, parvienne au Parquet... C'est vous qui êtes chargé de l'instruction... Vous avez découvert peu à peu que l'accusé — un médecin comme moi — a abrégé la vie de son ami, d'un nombre de jours, de semaines ou de mois, peut-être d'années, qu'il ne pouvait calculer... Vous découvrez qu'il était intéressé à cette mort, qu'il en a profité, qu'il en jouit... Vous avez cependant la conviction que, malgré les apparences, il a cru agir d'une façon désintéressée... Signeriez-vous son ordonnance de non-lieu ?... Viry hésita un instant, acculé par cette question précise : — Je n'en aurais pas le droit, fit-il.

Et comme j'esquissais un geste de désespoir, il ajouta : — Attendez !... Comme magistrat, comme juge d'instruction, je n'ai à me préoccuper que du fait matériel : j'ai à l'établir, non pas à l'apprécier... Comme magistrat donc, je vous euverrais eu cour d'assises ; mais comme homme, comme juré, je vous jure que je vous acquitterais !... — Ah ! m'écriai-je, si j'en étais sûr et si je pouvais m'acquitter ainsi !... Mais non, c'est parce que vous me connaissez que vous raisonnez ainsi... Comme, hélas ! c'est parce que j'avais intérêt à la mort d'Audouin que je l'ai tué !... Nous ne pouvons pas faire abstraction de nos sentiments... Nous ne pouvons pas placer notre raison en dehors d'eux : elle leur obéit toujours, elle n'est jamais libre !

Viry ne disait plus rien. J'ajoutai : — Pourtant, votre *distinguo* m'éclaire... Comme magistrat, vous avez un devoir tracé, simple, indigné, facile à suivre, un devoir que vous signifie en quelque sorte une volonté extérieure, à laquelle vous obéirez sans une hésitation, sans un scrupule... Aussitôt que vous sortez de là, votre conscience flotte comme a flotté la mienne... Hélas ! vous m'avez parlé comme un ami, mais vous êtes impuissant à me rassurer !

Et je me levai pour partir, sentant que c'était fini, que j'avais parlé pour rien, un peu soulagé pourtant de n'être plus

seul à porter mon secret. Alors Viry eut un mouvement de cœur qui m'étonna et me toucha profondément : il m'attira sur lui et m'embrassa :

— Le cas que vous m'avez soumis, me dit-il encore d'une voix émue, est de ceux où les hommes ne sont pas juges... Si vous croyez en Dieu, je vous dirais : adressez-vous à lui... Tout ce que je puis vous dire encore, c'est que je vous conserve toute mon estime, toute mon amitié, et que je vous plains du plus profond de mon cœur !

J'avais les yeux pleins de larmes ; je le remerciai avec effusion. En me reconduisant, il paraissait presque aussi ému que moi-même.

... Ah ! ce n'était pas ce que j'espérais !... Viry croyait, sans doute, que je comptais sur ses bonnes paroles, que le verdict d'un magistrat auquel je m'adressais en ami et qui me répondait en homme suffirait à m'absoudre, et qu'en le quittant j'allais reprendre le cours normal de ma vie, tranquille et rasséréné. En bien, non, il se trompait : je voulais qu'il me condamne ; je serais parti plus calme s'il avait proclamé mon crime. Tandis qu'en analysant ses paroles, j'y trouvais comme la trace des considérations auxquelles il avait obéi. Sûrement, pendant que je lui confessais ma faute, il ne m'écoutait qu'à demi : il pensait à Olotilde, aux Des Plans, à Mme Lanson, à sa femme, à lui-même : tous gens qui pâtiraient si mon agitation aboutissait à un scandale. J'imaginais qu'il dut me trouver fastidieux ou gênant, avec mes remords intempestifs, qui menaçaient la tranquillité d'une bonne famille et de tout un petit groupe social. Il se dit à peu près ceci :

« Ce pauvre homme est stupide, fatigant, ridicule ; il se met la cervelle à l'envers pour des choses qui n'en valent pas la peine... Trop heureux s'il ne nous entraîne pas tous dans ses embarras imaginaires !... Hé ! qu'il jouisse en paix de ce qu'il a, sans s'inquiéter de la façon dont il l'a acquis, et surtout qu'il nous laisse tranquilles... »

(A suivre.)

sonnes s'est prononcée dimanche, à Thoun, en faveur du rachat des chemins de fer, après avoir entendu des rapports de MM. Millet pour, et Gobat contre le projet de nationalisation.

— Le *Bund* annonce que M. le conseiller fédéral Zemp fera le 6 février une conférence à Entlebuch (Lucerne) en faveur du rachat des chemins de fer. D'autres conseillers fédéraux suivront son exemple.

**Lorgnettes Zeiss.** — Le 23 février de l'année dernière, le Conseil fédéral a alloué une subvention de 50 fr. aux officiers d'artillerie pour l'achat de la lorgnette de campagne Zeiss, en ce sens que ces lorgnettes, commandées par cent pièces à la fois, revenaient à la Confédération à 150 fr. pièce, et qu'elle les abandonne aux officiers d'artillerie au prix de 100 fr. Dès aujourd'hui, les officiers de l'état-major général et des états-majors des troupes combattantes bénéficieront également de cet avantage.

**Art décoratif.** — M. Marcel Chollet, de Fribourg, l'auteur de la décoration de la grande salle du Tribunal fédéral, à Lausanne, a été chargé par le Conseil fédéral de la rénovation complète des salles d'audience de l'ancien palais de Berne. L'une d'elles est déjà achevée. La seconde va être mise en œuvre. Les tentures seront en soie magnifiquement tissée et offertes gracieusement par une des célèbres maisons de Zurich.

**Société d'agriculture de la Suisse romande.** — L'assemblée générale de la Société d'agriculture de la Suisse romande est fixée au jeudi 27 janvier, à 10 1/2 h. du matin, à l'hôtel Terminus, à Lausanne. A l'ordre du jour figurent les objets suivants : Rapport du président, comptes, révision des statuts, communication de M. S. Bieler sur les types d'origine de nos races bovines, travail de M. Plessis sur la mise en culture de marais à Ependes et notes de M. Chuard sur la précédente communication. Après la séance, dîner à l'hôtel Terminus.

**Zurich.** — On a trouvé, mardi matin, à peu de distance de la gare de Pfungen (près Winterthur), le corps d'une femme, baignant dans son sang. Transportée dans une maison voisine, elle n'a pas tardé à succomber. On croit qu'ayant voulu abrégier son chemin, la malheureuse aura suivi la ligne du chemin de fer et aura été atteinte par un train du soir.

**Berne.** — M. Luscher, ingénieur en chef du chemin de fer de la Jungfrau, est remplacé par M. Gobat, ingénieur de la Compagnie du Nord Est. Suivant les *Schweizer Bahnen*, le nombre des ouvriers qui travaillent actuellement à la ligne est de 70.

— Vers le 15 décembre dernier, on voyait encore des campagnards des environs de Berthoud labourer leurs champs. Vendredi dernier, on pouvait assister à un spectacle plus curieux encore, dans ces mêmes environs, à Heimiswil. Ce jour-là, trois domestiques de la ferme de M. Widmer étaient occupés dans un pré à faucher de l'herbe fraîche. Il est juste d'ajouter que la propriété dont il s'agit est fort bien irriguée et que la terre y est particulièrement riche. Même dans ces conditions, cependant, le fait signalé n'en demeure pas moins tout à fait exceptionnel.

**Glaris.** — L'industrie glaronnaise manque d'eau ; les ruisseaux et les rivières ne cessent de baisser et plus d'une fabrique se trouve dans l'embarras. Il n'est malheureusement pas à prévoir que cet état de choses prenne fin de si tôt, car il y a si peu de neige sur les montagnes que sa fonte ne grossirait guère les cours d'eau.

**St-Gall.** — Une allumette imprudemment jetée par un passant vient d'occasionner un incendie de forêt à Gulmen, commune de Wildhaus, dans le haut Toggenbourg. C'est dimanche 16 janvier que le feu a commencé et jeudi dernier il n'était pas encore éteint. Les abords de la forêt sont en effet très difficiles et l'eau manquait presque entièrement. Les dégâts sont considérables et encore l'a-t-on échappé belle. Avec le feu qui soufflait quelques jours auparavant, le désastre aurait été incalculable.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un incendie pareil, au milieu de l'hiver, dans une région montagneuse où généralement, à cette époque, la terre est partiellement recouverte de neige et de glace, mérite d'être signalé comme un fait curieux et sans précédent dans la contrée.

**Argovie.** — *Epargne privée.* — L'épargne est vraiment dans un état florissant en Argovie. A la fin de l'exercice 1896-1897, le montant des sommes en dépôt dans les caisses d'épargne argoviennes s'élevait à 75,458,846 fr. contre 70,969,088 à la fin de

l'exercice précédent 4,489,759 fr. Depuis l'épargne s'est augmentée de plus qu'au commencement de l'année. Elle provient des deux tiers sont actuellement au profit de plus qu'au commencement.

— *Pauvre soldat.* — Un soldat suisse s'est produit lundi. Une recrue qui partait pour le front a été blessé, a dû être transporté de l'ambulance.

— *Vol en chemin.* — Un train postal et qui s'est arrêté à la gare de Aarau. On n'a pas eu le temps de faire l'extra-terrestre, actuellement pour la vie du blessé.

**Vaud.** — A Moirans, une fine taillonneuse de Lyon au moment de son mariage, car en pleine période de hémorragie interne. Elle a fait d'un vice au commencement.

— A l'occasion d'un dîner, du château de M. de... entre les mains du... somme de 10,000 francs. Centenaire pour un... gagé en outre à verser... qu'à concurrence de... D'autres dons imp... Conseil d'Etat.

— La fête de la... nerie, à la pointe du... pays et au bruit du... portaient la cocarde...

Rien n'égale la... Lausanne. Certaines... dire, sous la profusi... Voitures et piétons... renouvelée d'arcs de...

Malheureusement... la fête. — A Borre... tête à peu près emp... A Clarens, un beau... une décharge à gre... plus terrible encore... M. John Berney, av... de Lausanne, s'est... patinaient en sa con...

## ÉT

**France.** — L... crédit de 1,200,000... en Algérie.

— M. Zola passe... *L'Aurore* publie... ral Billot, protesta... tion de la citation la... qu'il fera la lumière...

On annonce que... accusés par M. Zola... songers dans le pr... Zola. Ils réclameront... rêts.

— Des désordres... tiers de Paris.

La garnison est c... A Alger, les mag... foule crie : « A bas... ont été opérées. Les... troubles seront imm...

— Une dame Ch... légué toute sa fortune... animaux, à Paris. O...

— Il y a deux fr... anarchistes.

L'un d'eux, Cla... partie de l'expédition... se dirigea, une nu... roba dans une carri... mes de dynamite. U... employée par Rava... du boulevard Saint... de la rue de Clichy... Bricou sous le pont... sur les fortifications... tard même, car Met...



che, à Thoune, en faveur  
pour, après avoir entendu  
Gobat contre le

M. le conseiller fédéral  
conférence à Entlebuch  
at des chemins de fer.  
suivront son exemple.

3 février de l'année der-  
nière une subvention de  
pour l'achat de la lor-  
ce sens que ces lor-  
pièces à la fois, reve-  
50 fr. pièce, et qu'elle  
d'artillerie au prix de  
officiers de l'état-major  
et troupes combattantes  
et avantage.

Marcel Chollet, de Fri-  
on de la grande salle du  
a été chargé par le  
ion complète des salles  
de Berne. L'une d'elles  
va être mise en œuvre.  
magnifiquement tissée et  
ne des célèbres maisons

La Suisse romande. —  
ociété d'agriculture de  
au jeudi 27 janvier, à  
Terminus, à Lausanne.  
objets suivants : Rap-  
a, revision des statuts,  
er sur les types d'origine  
de M. Plessis sur la mise  
pendes et notes de M.  
ommunication. Après la  
ons.

é, mardi matin, à peu  
agen (près Winterthour),  
ignant dans son sang.  
n voisine, elle n'a pas  
qu'ayant voulu abrégier  
aura suivi la ligne du  
teinte par un train du

, ingénieur en chef du  
u, est remplacé par M.  
agnie du Nord Est. Sui-  
le nombre des ouvriers  
à la ligne est de 70.  
ernier, on voyait encore  
as de Berthoud labourer  
ier, on pouvait assister à  
ncore, dans ces mêmes  
ur-là, trois domestiques  
taient occupés dans un  
che. Il est juste d'ajouter  
t est fort bien irriguée  
ulièrement riche. Même  
nt, le fait signalé n'en  
it exceptionnel.

aronnaise manque d'eau ;  
ne cessent de baisser et  
uve dans l'embarras. Il  
à prévoir que cet état de  
ar il y a si peu de neige  
nte ne grossirait guère

tte imprudemment jetée  
sionner un incendie de  
Wildhaus, dans le haut  
e 16 janvier que le feu a  
n'était pas encore éteint.  
en effet très difficiles et  
rement. Les dégâts sont  
on échappé belle. Avec  
es jours auparavant, le  
ble.

est qu'un incendie pareil,  
ne région montagnaise  
oque, la terre est par-  
de glace, mérite d'être  
ux et sans précédent dans

privée. — L'épargne est  
sant en Argovie. A la fin  
montant des sommes en  
argue argoviennes s'élev-  
70,969,088 à la fin de

l'exercice précédent. L'augmentation est donc de  
4,489,759 fr. Depuis 1890, le capital des caisses d'é-  
pargne s'est augmenté de 17 millions dont la moitié  
provient des deux dernières années. Les créanciers  
sont actuellement au nombre de 92,649, soit 18,040  
de plus qu'au commencement du siècle.

— *Pauvre soldat!* — Un accident fort regretta-  
ble s'est produit lundi sur la place d'armes d'Aarau.  
Une recrue qui participait au cours d'équitation au  
manège a reçu de son cheval un violent coup de sa-  
bot en plein visage. L'infortuné soldat, grièvement  
blessé, a dû être transporté à l'hôpital dans une voi-  
ture de l'ambulance urbaine.

— *Vol en chemin de fer.* — L'ancien chef de  
train Geuggis, poursuivi pour vol dans un fourgon  
postal et qui s'est tiré un coup de revolver dans la  
tête, au moment de son arrestation, à Zurich, est  
actuellement en traitement à l'hôpital cantonal à  
Aarau. On n'a pas encore pu tenter l'opération né-  
cessaire pour l'extraction de la balle, car elle entrai-  
nerait, actuellement encore, les plus grands dangers  
pour la vie du blessé.

**Vaud.** — A Morges, une bonne d'enfant, voulant  
se faire une fine taille, s'était ficelée comme un sau-  
cisson de Lyon au moyen de son corset; mal lui en  
prit, car en pleine promenade elle a succombé à une  
hémorragie interne. Elle n'avait que 19 ans et souf-  
frait d'un vice au cœur.

— A l'occasion des fêtes du centenaire, M. Mar-  
quis, du château de Châtelard, sur Clarens, a versé  
entre les mains du président du Conseil d'Etat une  
somme de 10,000 fr. pour la création du fonds du  
centenaire pour un asile de tuberculeux. Il s'est en-  
gagé en outre à verser chaque année 10,000 fr. jus-  
qu'à concurrence de 50,000 fr.

D'autres dons importants sont encore parvenus au  
Conseil d'Etat.

— La fête du centenaire a commencé par la son-  
nerie, à la pointe du jour, de toutes les cloches du  
pays et au bruit du canon. Tous, même les étrangers,  
portaient la cocarde verte.

Rien n'égale la magnificence des décorations de  
Lausanne. Certaines rues disparaissent, pour ainsi  
dire, sous la profusion des guirlandes et des tentures.  
Voitures et piétons passent sous une suite sans cesse  
renouvelée d'arcs de triomphe.

Malheureusement, déjà trois accidents ont attristé  
la fête. — A Borrex sur Nyon, un homme a eu la  
tête à peu près emportée par un canon qui a sauté.  
A Clarens, un beau vieillard a reçu d'un imprudent  
une décharge à grenaille dans l'épaule. Un accident  
plus terrible encore est arrivé hier sur le lac de Joux.  
M. John Berner, avocat et professeur à l'université  
de Lausanne, s'est noyé avec deux demoiselles qui  
patinaient en sa compagnie.

ÉTRANGER

**France.** — Le gouvernement demandera un  
crédit de 1,200,000 fr. pour les victimes de la disette  
en Algérie.

— M. Zola passera en cour d'assises le 7 février.  
L'*Aurore* publie une lettre de M. Zola au général  
Billot, protestant contre certains chefs d'accusa-  
tion de la citation lancée contre lui. M. Zola déclare  
qu'il fera la lumière sur tous les points.

On annonce que les trois experts en écriture,  
accusés par M. Zola d'avoir fait des rapports men-  
songers dans le procès Esterhazy, poursuivront M.  
Zola. Ils réclameront 100,000 fr. de dommages-inté-  
rêts.

— Des désordres ont éclaté dans plusieurs quar-  
tiers de Paris.

La garnison est consignée.  
A Alger, les magasins israélites ont été pillés. La  
foule crie : « A bas les juifs ! » Plusieurs arrestations  
ont été opérées. Les étrangers compromis dans les  
troubles seront immédiatement expulsés.

— Une dame Chassegras, qui vient de mourir, a  
légué toute sa fortune à la Société protectrice des  
animaux, à Paris. On parle de 3 millions.

— Il y a deux frères Etiévant à Paris, également  
anarchistes.

L'un d'eux, Claude-François-Georges, l'aîné, fit  
partie de l'expédition qui, au commencement de 1891,  
se dirigea, une nuit, sur Soisy-sous-Etiolles et déro-  
ba dans une carrière près de deux cents kilogram-  
mes de dynamite. Une partie de cette dynamite fut  
employée par Ravachol pour commettre les attentats  
du boulevard Saint-Germain, de la caserne Lobau et  
de la rue de Clichy; l'autre partie fut cachée par  
Bricou sous le pont du chemin de fer de l'Est jeté  
sur les fortifications. On la retrouva plus tard, trop  
tard même, car Meunier avait prélevé sur cette ré-

serve les cartouches qui lui servirent à faire sauter  
le restaurant Véry.

Le second des frères Etiévant, Joseph-Camille, est  
plutôt un théoricien de l'anarchie. Ami des Jean  
Grave et des Sébastien Faure, il n'a guère fait jus-  
qu'à présent que de la propagande écrite. Il accueil-  
lait dans le *Libertaire*, dont il est le gérant, les éluc-  
ubrations criminelles de son frère François, sorti de  
la maison centrale de Poissy au mois de juillet der-  
nier, après cinq années de détention, et réfugié de-  
puis à Bruxelles, puis à Londres, pour se soustraire  
aux effets d'une nouvelle condamnation à deux années  
d'emprisonnement prononcée contre lui par contu-  
max pour excitation au meurtre et au pillage. Ce  
nouveau crime avait précisément été commis dans le  
*Libertaire*.

Revenu clandestinement de Londres depuis quatre  
ou cinq jours, François Etiévant s'était rendu, lundi,  
au meeting du Tivoli, où, paraît-il, des inspecteurs  
de police l'ayant reconnu à la sortie, le filèrent jus-  
qu'à Clichy ou à Levallois-Perret. On le vit entrer  
dans une maison où il sembla qu'il devait passer la  
nuit; mais, le lendemain, au lever du soleil, quand  
on voulut arrêter l'anarchiste contumax, il avait dis-  
paru.

Traqué comme une bête fauve, exaspéré contre la  
police, qu'il rendait responsable de l'existence de  
paria qu'il menait, sans domicile et presque sans  
pain, François Etiévant résolut d'illustrer sa carrière  
d'anarchiste par un acte éclatant qui le placerait au  
rang des Ravachol, des Vaillant et des Emile Henry.  
Et cet acte serait, en même temps, sa vengeance.

François Etiévant a tenu parole.

François Etiévant avait récemment adressé de  
Londres des lettres d'injures et de menaces à M.  
Bertulus, juge d'instruction. Il est âgé de 32 ans.  
C'est un grand et solide gaillard, « un mélancolique  
exaspéré », disent ceux qui le connaissent.

Une de ses victimes, l'agent Renard, est en danger  
de mort.

Le préfet de police a décerné des médailles d'or  
aux agents Lebreton, Renard, Roussel et au commis-  
saire Rouffaud.

**Italie.** — D'après une dépêche privée de Bolo-  
gne, la demande en autorisation de procéder contre  
M. Crispi, dans l'affaire Favilla, sera déposée à la  
Chambre au moment de la discussion du budget de  
la justice.

**Belgique.** — Au moment où 16 mineurs re-  
montaient d'un puits des mines de Wasmes, le câble  
supportant la cage s'est rompu; les mineurs ont été  
précipités dans le vide et écrasés.

**Allemagne.** — La cour de Prusse doit, dit-on,  
quitter sous peu Berlin, pour se fixer à Spandau dont  
on ferait une espèce de Versailles prussien. Guil-  
laume II est furieux, parce que les Berlinoises ont l'in-  
tention d'élever un monument aux héros de la révo-  
lution de 1848. Il considère cet acte de reconnais-  
sance comme un outrage à la couronne et, pour se  
venger, il décapitaliserait Berlin.

— Un éboulement s'est produit dans la mine de  
plomb de Pinhausen, aux environs de Dusseldorf  
(Prusse rhénane). Cinq mineurs ont été ensevelis.  
Leurs cadavres n'ont pas été retirés.

**Espagne.** — A Cuba, le chef Maceo, ses offi-  
ciers et une centaine d'hommes ont fait leur soumis-  
sion. Ils ont acclamé Cuba espagnol et le roi d'Es-  
pagne.

Dans la dernière quinzaine, les rebelles ont eu 115  
tués et 34 prisonniers; 379 ont fait leur soumission.  
Les Espagnols ont eu 12 morts et 93 blessés.

Les insurgés ont fait sauter à la dynamite une  
partie du camp de Incarso. La caserne est détruite;  
beaucoup d'Espagnols sont blessés ou tués.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — *Séance du 21 janvier 1898.*

— Le Conseil, sur le rapport qui lui a été adressé par  
la préfecture de la Glâne, constatant l'apparition de  
la fièvre aphteuse dans une étable de la commune de  
Gillarens, rend un arrêté ordonnant le ban dans toutes  
les communes formant le cercle de la justice de  
paix de Rue et interdisant jusqu'à nouvel ordre les  
foires et marchés au bétail de Rue.

— Il nomme M. Bavaud, Placide, rév. curé à Rue,  
membre délégué de l'Etat dans la commission d'école  
de Rue.

— Il accepte la démission de M. Maradan, Jean,  
comme officier de l'état civil de l'arrondissement de  
Pont-la-Ville, avec remerciements pour les longs  
services rendus, et il le remplace par M. Rigolet,

Alphonse, actuellement suppléant de l'officier de  
l'état civil de cet arrondissement.

— M. Tinguely, Tobie, syndic à Pont-la-Ville, est  
nommé suppléant de l'officier de l'état civil du même  
arrondissement.

— Il accepte de même, avec remerciements pour  
les services rendus la démission de M. Maudry, Jo-  
seph, en sa qualité d'officier de l'état civil de l'ar-  
rondissement d'Arconciel, et il nomme, en son lieu  
et place, M. Python, Jules, actuellement suppléant  
de l'officier de l'état civil du dit arrondissement.

— M. Bulliard, Maurice, à Arconciel, est ensuite  
nommé suppléant de l'officier de l'état civil du même  
arrondissement.

**Rachat.** — Une centaine de citoyens libéraux,  
représentant tous les districts, étaient réunis, diman-  
che dernier, au Cercle littéraire et de commerce, à  
Fribourg. — MM. Biemann, avocat, et Dinichert,  
conseiller national, ont développé d'une façon claire  
et intéressante le projet qui sera soumis à la votation  
du peuple, le 20 février prochain. Il a été prouvé que,  
par le rachat des lignes secondaires *Fribourg-Payerne-  
Yverdon* et *Bulle-Romont*, le canton de Fribourg fai-  
sait une excellente affaire.

L'assemblée unanime s'est prononcée en faveur du  
rachat des chemins de fer par la Confédération.

**Incendie.** — Jeudi, à 1 1/2 h. du jour, un in-  
cendie a détruit à Attalens un bâtiment, propriété  
de M. Georges Savoy.

**Accident.** — Samedi, vers 11 1/2 heures du ma-  
tin, un terrible accident est venu éprouver la famille  
Corminbœuf, demeurant à la papeterie de Marly.  
Pendant l'absence de la mère qui était allée chercher  
de l'eau à la fontaine, soit pendant l'espace de 15  
minutes environ, l'aîné des enfants, un garçon de  
3 ans, s'étant trop approché du potager, eut ses ha-  
bits brûlés avec une telle rapidité qu'au retour de la  
mère le corps du pauvre enfant était déjà sans vie,  
horriblement carbonisé.

Le second enfant, âgé de 18 mois, a été trouvé  
derrière la porte, à moitié asphyxié; on a pu fort  
heureusement le ramener à la vie. Dans la cuisine,  
il y avait tellement de fumée qu'on a eu beaucoup  
de peine d'entrer et de retrouver les deux petits  
malheureux. On comprend dans quelle désolation se  
trouve cette famille.

GRUYÈRE

**Concert de bienfaisance.** — Dimanche pro-  
chain, quelques sociétés philharmoniques de la Haute-  
Gruyère donneront un concert de bienfaisance dans  
le joli village de Broc.

Nous remercions la Société de chant de Grandvil-  
lard d'avoir pris l'initiative de cette bonne œuvre.

Le programme paraîtra dans le numéro de samedi.  
C'est donc entendu : dimanche 30 courant, nous choi-  
sirons Broc comme but de promenade, et nos cœurs  
émus de pitié iront verser l'obole que nous ne devons  
pas refuser à des frères malheureux.

**Démission.** — M. Grandjean, de Morlon, a,  
pour cause de santé, donné sa démission de député  
au Grand Conseil. Avec celui de M. Eugène Glasson,  
cela fait deux sièges à repourvoir dans notre district.  
Le *Fribourgeois* espère qu'une entente pourra se  
faire avec le parti gouvernemental!!!

Le célèbre chansonnier *Nicolo Ansaldo*, avec une  
troupe de choix, se présentera mercredi et jeudi soir  
au café de la Croix-Blanche.

Qui ne voudra entendre encore une fois les beaux  
chants : *Winkelried*, *le Carillonneur*, et surtout cette  
œuvre magistrale, chère à tout Fribourgeois : *Chenau*,  
le martyr de la liberté!

Les amis du poète-patriote ne manqueront pas  
cette rare occasion de lui témoigner leur sympathique  
admiration.

**Agression.** — Le 18 courant, à la tombée de la  
nuit, un jeune homme, qui se rendait d'Estavannens  
à Botterens, fit la rencontre, sur le pont de la Sarine  
près d'Estavannens, de deux individus qui l'arrêtè-  
rent en le sommant de leur remettre tout l'argent  
dont il pouvait être porteur. Le jeune homme ayant  
répondu qu'il n'en avait point, ils le fouillèrent et lui  
prirent différents objets, entre autres sa montre et son  
porte-monnaie qui ne contenait que peu de chose.  
Un moment auparavant, ces deux individus avaient  
déjà dépouillé une jeune fille aux environs de Saus-  
sivue. La police n'a pas encore pu mettre la main  
sur ces deux audacieux vagabonds.



Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

**Forêts de Bulle.**

Lundi 31 janvier, vente publique de 20 tas branches, 19 tas lattes, 21 billons, 25 tuyaux, 21 moules, 20 carrons et 30 plantes sèches sur pied.  
Rendez-vous à 9 heures, aux Vaux-Dessus, entre la plantation et la forêt. La commune ne délivrera aucune vicinaille.  
Le Secrétariat de ville.

**Ventes de bois.**

**Bouleyres, samedi 29 janvier:** 800 billons sapin, 6 billons chêne, 100 billons hêtre, 9 billons frêne, 50 carrons, 7 poteaux chêne, 21 tas de branches, 8 stères hêtre, 10 stères sapin et 6 stères mélange.  
Rendez-vous, 9 heures, ferme Yerly.

**Bouleyres, mardi 1er février:** 350 billons sapin, 50 billons hêtre, 15 billons frêne, 3 billons chêne, 70 carrons, 60 moules hêtre, 40 moules sapin, 1000 fagots hêtre, 200 fagots sapin, 75 tas de branches, 60 poteaux chêne, 180 lattes et 100 tuyaux.  
Rendez-vous, 9 heures, ferme Yerly.  
L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

**Drainage.**

Un concours est ouvert:  
1° Pour la fourniture de 220 m. tuyaux ciment de 20 cm. de diamètre et d'environ 7000 drains de différentes dimensions;  
2° Pour le drainage des marais du Coude, comprenant environ 2400 m. de canaux.  
Les plans et le cahier des charges déposent au bureau de M. Moret, à La Tour-de-Trême. Les soumissions devront être remises cachetées à M. Moret, boulanger, à Bulle, jusqu'à dimanche 30 courant, à 6 heures du soir.

**Atelier de mécanicien à l'ancienne teinturerie, Bulle.**

Constructions, réparations et transformations mécaniques en tous genres. — Machines agricoles et industrielles. — Machines à coudre et vélocipèdes. — Forges portatives et fixes, avec ventilateur, à pédale et au moteur; système simple, économie de charbon.  
Installation de pompes et conduites d'eau. Bassins en tôle, etc., etc.  
Exécution prompte et soignée.  
Se recommande  
Joseph GREMAUD

**A VENDRE**

Un âne fort et robuste. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

**A vendre:**

à bon marché, un joli petit potager, en bon état.  
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

**A vendre:**

Un potager à 4 trous, avec marmite, chez PROUX, à la Maison-Blanche, Bulle.

Demandez échantillons des meilleures **Mitaines de Berne** à Walther Gygax, fabricant, Bleienbach.

**Attention!**

Le soussigné travaille de son état pour son compte personnel. Il se recommande au public. — Travail soigné.  
Félix Kolly, cordonnier, Treyvaux.

**CASSÉE**

le mercredi 2 février 1895 à l'auberge du Lion-d'Or à Hauteville.

Invitation cordiale.  
VINCENT SUDAN, aubergiste.

**A VENDRE**

Environ 12,000 pieds de foin et regain première qualité, de préférence à consommer sur place.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

**Banque populaire de la Gruyère, Bulle.**

Les actionnaires de notre banque qui n'auraient pas encore échangé leurs actions en nouveaux titres sont priés d'opérer l'échange sans plus tarder auprès de M. Corpataux, contrôleur des hypothèques, à Bulle, qui est chargé de ce transfert. Le dividende ne sera payé que sur présentation des nouveaux coupons.

**FARINES ET SONS**

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.  
Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.  
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.  
Jos. CROTTI, Bulle.

**Fers et ateliers de serrurerie, Bulle.**

Succession de la maison G. WEHNER SOCIÉTÉ ANONYME  
Travaux spéciaux et artistiques de serrurerie, coffres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, marquises, portails. Installation de conduites d'eau et de paratonnerres, etc.  
Ouvrage soigné, livré promptement et à des prix avantageux.

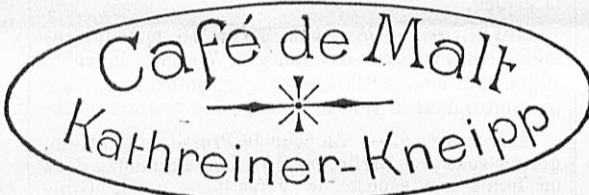
**Meunerie agricole**

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

**Produits alimentaires.**

**Pâtes** qualités supérieures.  
**Gruaux** d'avoine et d'orge.  
**Semoules** de froment et de maïs.  
**Blés** rouges et noirs pour volaille.  
**Bourre** d'épeautre.

GRANDS & DÉTAIL  
Prix avantageux.



**LA PHYSIOLOGIE**

ou la Science du mécanisme de la vie dévoilée à tous.

Notre organisme se défait et se refait sans cesse. Les cellules des tissus, des glandes sont des ferments qui produisent de la chaleur à côté d'éléments qui assurent les fonctions du corps. L'estomac et l'intestin transforment les aliments en chyle ou sang blanc. Cet appareil digestif reçoit du sang les sucs digestifs et la force d'incitation qui met l'appareil en mouvement tout autant que les nerfs, qui président au jeu fonctionnel et le régularisent.  
Tous les tissus et les cellules reçoivent du sang les éléments et substances qui les entretiennent, les reconstituent et assurent leur existence et leurs fonctions.  
Le système nerveux — cerveau, cervelet, bulbe, moelle épinière, nerfs, ganglions et filets nerveux du système végétatif — reçoit (du sang, toujours) et l'incitation qui le met en activité et tous les éléments de sa reconstitution.  
Le sang fournit, outre les globules rouges qui assurent surtout la chaleur — cette force vive qui ment tout — des globules blancs, des cellules qui sont les destructeurs des microbes, parasites, mauvais ferments ou agents morbifiques.  
La Nature est l'ensemble des forces vives qui entretiennent la vie, les fonctions et la reconstruction des cellules, tissus et organes. Donc la Nature, c'est le sang et ses fonctions. La conséquence logique, c'est que du sang dépendent vie, fonctions, santé, vigueur et longévité — bien-être et résistance aux maladies: le sang bon, fort, pur, assure tout et arrête, surmonte, guérit les maladies.  
Toute l'économie de l'hygiène et de la médecine repose donc sur l'hématogène ou la formation d'un sang généreux. Or, ce problème est résolu si l'on fournit les agents qui assurent:  
1° La bonne digestion et la formation du chyle en sang blanc; le régime alimentaire avec les éléments qui assurent la formation des globules rouges du sang et qui accroissent, renforcent l'activité des organes digestifs: voilà les moyens les plus efficaces et infaillibles; ces éléments existent à l'état le plus parfait, le plus assimilable dans la pilule hématogène, ce remède régénérateur par excellence du sang;  
2° La stimulation de la force vitale et des appareils sécréteurs du foie, de l'intestin, tant pour la digestion que pour l'expulsion des toxines, déchets, produits nuisibles et morbifiques: dans la pilule hématogène se trouvent le dynamogène qui refait la force nerveuse, l'incite, et les excitants des sécrétions des glandes dépuratives;  
3° Dans la pilule hématogène est l'agent qui assure la chaleur vitale en fixant l'oxygène sur les globules rouges du sang.  
Conclusion: si la Nature conserve et préserve, le sang incarne la Nature et la représente aux yeux des savants et des médecins; comme la pilule hématogène refait et dépure le sang, elle doit être le remède universel pour assurer vie, vigueur, santé, longévité et la victoire sur les agents morbifiques. Voilà la vérité scientifique que tout médecin admet et doit professer, s'il veut bien soigner ses clients.  
Ajoutons que, comme aliment et nutriment, la pilule hématogène est le plus actif, le plus indispensable, le plus économique que notre économie puisse réclamer.  
Honoré lecteur et aimable lectrice, jugez et le remède et sa valeur.  
La boîte de 125 pilules hématogènes se vend 4 fr. 50 cent. Cette nourriture vitale se prend aux repas: 2 à 5 par jour selon le degré de faiblesse et le besoin de restauration.  
Dépôt partout, en toute pharmacie.  
Exigez la signature, D<sup>r</sup> J. Vindevoegel et A. Bret, pharmacien, et le timbre de « l'Union des fabricants », car notre remède héroïque n'étant pas secret, la contrefaçon et l'imitation abonderont certainement. Vous en ferez justice.

**Contre la toux!**

Plus de mille certificats prouvent la supériorité et l'excellente qualité des **Bonbons pectoraux Kaiser**, d'un effet curatif rapide et certain de la toux, l'enrouement, le catarrhe et l'engorgement. En paquets de 30 et 50 cent. chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCHLIT, pharm., Estavayer.



**SUCCES MERVEILLEUX! Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis**

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.  
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.



**A VENDRE**

12,000 pieds de foin et regain première qualité, à consommer sur place. S'adresser à Albert GILLARD, entrepreneur, à Bulle.

**BREVETÉ!!!**

LE **Plus solide en tubes** (Ciment universel) de Plüss-Staufner

est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.  
Se vend en tubes à 65 cent.  
Seul dépôt pour le district: Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

**Maison à vendre à transporter.**

Pour cause de grandes modifications, on offre à vendre une maison encore en très bon état pour être enlevée le 1er février prochain. S'adresser à M. Henri FRICKS, ferblantier, à Bulle.

**AUX SOCIÉTÉS DE CHANT**

**CHŒURS D'HOMMES**  
Chœurs mixtes — Chœurs scolaires  
Cantates Grandson — Davol  
Pestalozzi.  
Chœurs de dames.  
Editions à prix réduits: 25 et 30 cent.

**LE CHANTEUR ROMAND**  
recueil contenant 25 romances et 30 chansons nouvelles  
1 volume relié, avec musique  
Prix: 2 fr.

**30 mélodies chant et piano**  
Le Sentier perdu, Le Rouet, Le récit du Mobile, La première neige, Molancolie, Avril revient, Beaux rêves d'or, etc., etc., etc.  
Grande édition illustrée  
Catalogue et spécimens sur demande adressé à l'auteur  
**H. GIROUD**  
Baulmes pr<sup>s</sup> S<sup>c</sup>-Croix (Vaud).



Bulle.—Emite Lenz, imprimeur-éditour.



**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Pour la Suisse: 1 an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr.; 3 mois, 1 fr. 50 c.  
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 2 fr. 50 c.  
payable d'avance  
Prix du numéro: 5 centimes  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE,

**Perspectif**

La presse libérale droit des abus répétés. Le 20 février prochain fédérales du rachat semblaient tout naturel procéder aux vacances dans la députation de qui ont la haute main tendent pas de cette. Le 20 février, voté cédera au remplacement — et en mars ou avril nouveau mis en mouvement à l'honorable M. Gremaud die a mis à la retraite. Ce sont donc trois rapprochés, que nous eût été convenable, même jour. Au grand mécontentement trois élections avec vous devriez rougir rons probablement étonneriez pas que la Moléson vous emport vous n'êtes plus dign. Voici déjà une Confédéré: Chacun pensait qu'on son et de la démission qu'une seule élection les deux députés. O

**FEUILLETON**

**LA S...**  
Oni, j'en suis sûr, c'est le monde qui dirigeait par les paroles, qui lui insufflaient plus de cette complicité. Les amis, les relations étaient les complices avaient poussé, par la ruse, parce que la plume n'aurait plus pensé. Il couvrait cette complicité. Et avant l'action, je ne m'excuse. Et puisque je suis daine, puisque les hommes ont le droit de rendre la parole à elle, du moins. Le mot douloureux (c'est) oreilles: « Porter un pareil fardeau... »  
« Si vous croyez en moi, voilà tout ce que je vous ai dit très bien que je ne suis pas mieux que la plupart des hommes du rayon de lumière ou d'obscurité, aussi dans les ténèbres, je ne savais pas. Lorsque le